

COMMUNE DE LAPAN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DECEMBRE 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Mme. Annie RADUGET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8/12/2014

Présents : MMES. M.CI. LADANNE – V. CHARLES -
MM. J. BORELLO - M. BLIN - J. DUPIN – D. GAURIAT - N. MALIN-

Absents excusés: MMES. N. FOSSÉ – J.M. LEGOFFE - P. JACQ –

Secrétaire de séance: MME. V. CHARLES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a délibéré sur les points suivants:

- **Accepte** la modification du règlement d'utilisation de la Salle des Fêtes et ses annexes, ainsi que la tarification pour 2015.
 - Présentation du règlement d'utilisation de la Salle des Fêtes :
 - * Conditions de réservation.
 - * Conditions de désistement.
 - * Les tarifs sont déterminés pour l'année à partir du 1er janvier : prix location de la salle, nombre de kwh du forfait électricité, tarif électricité, tarif du couvert, tarif du désistement
 - Présentation de la convention et de l'état des lieux.
 - Présentation d'une étude tarifaire avec 10 simulations.
 - Détermination du tarif pour l'année 2015.

* Location avec forfait énergie week-end interne :	150 €	externe :	250 €.
* Location avec forfait énergie journée interne :	60 €	externe :	110 €.
* Association lapanaise	0 €		
* Nombre de kwh week-end	80 €	journée :	40 €.
* Prix du kwh supplémentaire	0,15 €		
* Caution	400 €		
 - **Accepte** le contrat de location d'un emplacement à usage de parking sous le préau de la Mairie, à partir du 1er janvier 2015, au tarif de 150 € révisable chaque année suivant l'indice du 3^{ème} trimestre du coût de la construction publié par l'INSEE.
 - **Accepte** la décision modificative budgétaire 2014 pour la somme de 22 € à l'article 73925.
 - **Accepte** l'avis sur l'adhésion de la Communauté de Communes ABC à la compétence à la carte « élaboration, approbation, suivi et révision du Schéma de Cohérence Opérationnel des Territoires (SCOT) » au Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois.
-
- Mr le Président du SMEAL nous a informé d'annuler le permis de construire relatif à la construction du nouveau siège social du Syndicat.
 - L'Amicale Cyclo Castelneuvienne sous la Présidence de Mme FROMENTEAU nous informe de la date à retenir pour la course cycliste du Grand Prix Vél'eau qui aura lieu le 17 mai 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.